

-66896, Lögén - 1926-

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de l'Administration Générale
2^e Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 9 Janvier 1924

Monsieur le Président,
en vue de la vérification des pouvoirs de
M. M. de Las Cases
Baudé

élu Sénateur le 6 Janvier 1924
dans le département de la Lozère
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

- 1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1876;
- 2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi;
- 3^o La liste d'emargement divisée en 2
cahiers distincts;
- 4^o Les feuilles de pointage au nombre de ... ;
- 5^o Le procès-verbal des opérations électorales;
- 6^o La notice des 2 candidats élus ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministère de l'Intérieur

J. Le Directeur du Personnel

et de l'Administration Générale

Le Chef du Bureau des Affaires Politiques

Lecuelacoste

Monsieur le Président du Sénat.

Département de la Lozère

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	377
Nombre des votants	376
Nombre des suffrages exprimés	376

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Daudé

Prénoms : Paul

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant - Avocat

Date de la naissance : 11 Janvier 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 267 257

[7938] 85-366-1920. Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>de las Cases</u>	<u>269</u>	<u>259</u>
M. <u>Bauvillier</u>	<u>138</u>	<u>118</u>
M. <u>Bonnel</u>	<u>110</u>	<u>100</u>
M.		<u>8</u>
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....		

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

Département de la Lozère

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 19^e

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>377</u>
Nombre des votants	<u>376</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>375</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : de Las Cases

Prénoms : Emmanuel

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant - Avocat

Date de la naissance : 26 Avril 1861

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 269 259

[7038] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Claude</u>	<u>167</u>	257
M. <u>Bourillou</u>	<u>128</u>	118
M. <u>Bonnel</u>	<u>110</u>	100
M.	<u>8</u>	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....		

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 6 janvier 1924,
à Mende (Hôtel de la Préfecture), pour élire deux sénateurs.*

L'an mil neuf cent vingt quatre, le six du mois de janvier nous⁽¹⁾ Sompech Jean, juge le plus ancien du tribunal de première instance de Mende, nous sommes rendu dans la salle du conseil général Hôtel de la Préfecture à Mende local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère convoqué en vertu du décret du 17 novembre 1923 à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Pauvigne	(Baptiste)	, né le 15 août 1842
M. Philip	(Jean-Baptiste)	, né le 28 janvier 1849
M. Languier	(Aimé)	, né le 22 septembre 1895
M. Chabanon	(Etienne)	, né le 29 septembre 1893

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Vidal (*Emile*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

⁽¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en ~~deux~~ sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	I	185	électeurs.
2 ^e Section,	J	—	V	192	—
3 ^e Section,	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 ^{re} SECTION	Président	M.	<i>Marion Paul</i>
	Scrutateurs	M.	<i>Valette Jean François</i>
2 ^e SECTION	Président	M.	<i>Bergounhon Baptiste</i>
	Scrutateurs	M.	<i>Pelat Paul</i>
		M.	<i>Rauzier Ruby</i>
3 ^e SECTION	Président	M.	<i>Barieu Paul</i>
	Scrutateurs	M.	<i>Barnier Féon</i>
4 ^e SECTION	Président	M.	<i>Charpenon</i>
	Scrutateurs	M.	<i>Bon François</i>
5 ^e SECTION	Président	M.	<i>De Moré Louis</i>
	Scrutateurs	M.	

⁽²⁾ Indiquer le nom et prénom des présidents et scrutateurs.

⁽³⁾ Indiquer le nom et prénom des présidents et scrutateurs.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *Deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	184	"	"	"
2 ^e Section.....	192	191	"	1
3 ^e Section.....				
4 ^e Section.....				
5 ^e Section.....				
6 ^e Section.....				
7 ^e Section.....				
8 ^e Section.....				
9 ^e Section.....				
10 ^e Section.....				
TOTAUX.....	376	375	"	1

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M. Vandé	M. De los Casas	M. Bonnillier	M. Bonnel	M. Lurain	M. Lagut	M. Dreyfus	M. Des Mullen	M. Platay	M. Cailhau	Dr Chambony
1 ^{re} Section	184	"	184	"	126	124	59	49	1	1	1	1	1	1	1
2 ^e Section	191	"	191	"	141	145	69	61	2				1	1	
3 ^e Section															
4 ^e Section															
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX	375	"	375	"	267	269	128	110	2	1	1	1	1	1	1

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	377
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	376
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	375

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	375
--	-----

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés	375
--	-----

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	188
---	-----

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. De Las Cases	Deux cent soixante neuf	269
M. Daude	Deux cent soixante sept	267
M. Bourillon	Cent vingt huit	128
M. Bonnel	Cent six	110
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.³ll. De Las Cases Emmanuel et Daude Paulin ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamé, sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

- Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 ^e Section												
3 ^e Section												
4 ^e Section												
5 ^e Section												
6 ^e Section												
7 ^e Section												
8 ^e Section												
9 ^e Section												
10 ^e Section												
TOTAUX												

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
étant proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

Le President,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complies dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 ^e Section.												
3 ^e Section.												
4 ^e Section.												
5 ^e Section.												
6 ^e Section.												
7 ^e Section.												
8 ^e Section.												
9 ^e Section.												
10 ^e Section.												
TOTAUX												

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . .
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M		
M.		
Bulletins nuls (2).		

(1) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(2) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 13 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	.
Enveloppes sans bulletin.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	.
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	.
Enveloppes non réglementaires.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	.
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	.
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	.
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	.
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	.

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

J. Thompson

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

E. Vidal *Marie* *Chabaud* *Poulet* *Thivard*
Philip

DÉPARTEMENT
de la Gironde

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Bousquet Édouard.	a accepté	Merier Joseph	a accepté	
d°	Ignon Joseph	a accepté	Bousquet Jules	a accepté	
d°	Sinègre Lucien	a accepté			
d°	Balmelle Henri	a accepté			
d°	Maunis Eugène	a accepté			
d°	Lasmayouse Félicie	a accepté			
d°	Brunel François	a accepté			
d°	Causignac Mariano	a accepté			
d°	Chapal Augustin	a accepté			
Badarouse	Bousquet again	a accepté	Michel Privat	a accepté	
d°	Pigère Jean	a accepté			
Balsièges	Malaval Adolphe	a accepté	Pradeilles Auguste	a accepté	
Le Born	Messon Etienne	a accepté	Molinier Jean B ^{le}	a accepté	
Brenoux	Chapal Camille	a accepté	Bonnet Jean Pierre	a accepté	
Chastel Nouvel	Bonnal Jean	a accepté	Tous François	a accepté	
d°	Lauvrière Joseph	a accepté			
Lamajous	Terrier Adrien	a accepté	Bros Etienne	a accepté	
d°	Vincent Henri	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pelouse	Fraine Jean	a accepté	Maurin Jean	a accepté	
S ^t Baudile	Pradeilles Marie	a accepté	Malaval Germain	a accepté	
S ^t Etienne du Valdonnez	Méhy Paul	a accepté	Seguin Etienne	a accepté	
un d ^e un	Philip Jean B ^{te}	a accepté			
S ^t Amans	Charbonnel Jean B ^{te}	a accepté	Bonnal Antoine	a accepté	
Estables	Gardien Jules	a accepté	Bouquet Jean	a accepté	
un d ^e un	Preget Jean	a accepté			
Lachamp	Oyol Albert	a accepté	Pontugue Julien	a accepté	
un d ^e un	Tourcade Charles	a accepté			
Les Lambies	Moulin Baptiste	a accepté	Hébrard François	a accepté	
un d ^e un	Murit Emile	a accepté			
Ribemont	Gagès Vincent	a accepté	Compreyon Paul	a accepté	
d ^e	Chatier Augustin	a accepté			
Rientort	Bernon Henri	a accepté	Barrandon Casimir	a accepté	
un d ^e un	Lauraire Jean B ^{te}	a accepté			
un d ^e un	Bonnier Auguste	a accepté			
S ^t Denis	Berbonde Marie	a accepté	Valentin Casimir	a accepté	
un d ^e un	Fichet Pierre Jean	a accepté			
S ^t Gal	Chabanon Etienne	a accepté	Maurel Etienne	a accepté	
Servières	Goutte Jean B ^{te}	a accepté	Bringer Jean B ^{te}	a accepté	
un d ^e un	Maliges Antoine	a accepté			
La Villedieu	Cres Marie	a accepté	Boyle Marins	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Bleymard	Rouvière Félix	a accepté	Amouroux Jean Pierre	a accepté	
un d ^e un	Ferrand Joseph	a accepté			
Alenc	André Justin	a accepté	Maurin Y. G	a accepté	Délivré du Préfet
un d ^e un	Veyrines Jean B ^{te}	a accepté			
Bagnols les Bains	Galmelle Auguste	a accepté	Buisson André	a accepté	
Belvèze	Tardieu Pierre	a accepté	Trajic Baptiste	a accepté	
Chadenet	Soucicel Célestin	a accepté	Bros Jean Baptiste	a accepté	
Chasseraulos	Rabarit Jean Louis	a accepté	Gravil Cyprien	a accepté	
un d ^e un	Souchon Joseph	a accepté			
Cubières	Albouy Casimir	a accepté	Massador Camille	a accepté	
un d ^e un	Palagrand Etienne	a accepté			
Cubierettes	Pelissier Émile	a accepté	Reversat Jean B ^{te}	a accepté	
Mas d'Orcières	Boubet François	a accepté	Peytavin Jean B ^{te}		Prétention
un d ^e un	Charavier Edmond	a accepté			
S ^t Fréjai d'Albujes	Vezon Isidore	a accepté	Dides Félix	a accepté	
S ^t Hélène	Boiral Pierre	a accepté	Buisson Auguste	a accepté	
S ^t Julian du Fournel	Richard Louis	a accepté	Baret Joseph	a accepté	Délivré du Préfet
un d ^e un	Michel Jean Pierre	a accepté			Election du suppléant
Châteauneuf de Randon	Bonnet Victor	a accepté	Vigne Louis	a accepté	
un d ^e un	Hégré Pierre	a accepté			
Argent de Randon	Jourdan Antoine	a accepté	Malavieille Pierre	a accepté	
un d ^e un	Jouve Jean B ^{te}	a accepté			
Chaudeyrac	Durand Joseph	a accepté	Argalier Joseph	a accepté	
un d ^e un	Jouve Alphonse	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cheylard l'Evêque	Gouyonat Alphonse	a accepté	Vincent Jean B ^{le}	a accepté	
Lambert	Second Jules	a accepté	Paulhan Jules	a accepté	
Montbel	Maurin Pierre	a accepté	Chassefière Firmin	a accepté	
un d ^e un	Albony Justin	a accepté			
Pierrefiche	Bonnet Adrien	a accepté	Amblard Joseph	a accepté	
un d ^e un	Delasne Jean B ^{le}	a accepté			
S ^t Jean la Penitouze	Balmadier Adrien	a accepté	Bonnefille Henri	a accepté	
un d ^e un	Charge Louis	a accepté			
S ^t Sauveur de Ginestoux	Courtaliac Frédéric	a accepté	Bayle Joseph	a accepté	
Grandrieu	Bonnefille François	a accepté	Bouquet Cyprien		
un d ^e un	Roche Pierre	a accepté			
un d ^e un	Roudil Auguste	a accepté			
Chambon le Château	Clirac Maurice	a accepté	Mayrand Abraham	a accepté	
un d ^e un	Garnaud André	a accepté			
Laval Catger	Avanturier Pierre	a accepté	Richard Jean Claude	a accepté	
La Panouse	Bresson Basile	a accepté	Chalbos François	a accepté	
S ^t Bonnet de Montauroux	Mayrand Baptiste	a accepté	Charrière Joseph	a accepté	
un d ^e un	Comte Jean Baptiste	a accepté			
S ^t Colombe de Montauroux	Bayle Antoine Léon	a accepté	Brun Ernest	a accepté	
S ^t Paul le Trois	Rambaud Joseph	a accepté	Monteil Pierre	a accepté	
un d ^e un	Blanc Basile	a accepté			
S ^t Symphorien	Gabeyrolle Auguste	a accepté	Mouragues Baptiste	a accepté	
un d ^e un	Ferrisse François	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sanguigne	Brunel Marcus	a accepté	Girond Joseph	a accepté	
un d ^e un	Bertrand François	a accepté	Delbos Armand	a accepté	
un d ^e un	Bilhot Pierre	a accepté			
un d ^e un	Armand Joseph	a accepté			
un d ^e un	Amargier Henri	a accepté			
un d ^e un	Benoit Henri	a accepté			
un d ^e un	Serroul Théodore	a accepté			
un d ^e un	Paradis Albert	a accepté			
un d ^e un	Domergue Henri	a accepté			
Avrigne	Poulet Victor	a accepté	Brun Auguste	a accepté	
un d ^e un	Chambois Vital	a accepté			
Chastanier	Mourques François	a accepté	Gibert Baptiste	a accepté	
Fontaines	Hugon Louis	a accepté	Charrière Pierre	a accepté	
Luc	Aujoulat Joseph	a accepté	Artier Louis	a accepté	
un d ^e un	Maurines Pierre	a accepté			
Yaussac	Viala Célestine	a accepté	Bernard Edouard	a accepté	Protestation
Foëles	Dubois Blaise	a accepté	Martin Auguste	a accepté	
un d ^e un	Martin Hippolyte	a accepté			
S ^t Ploy de Mercuire	Mathieu Auguste	a accepté	Ferre Martin	a accepté	
Villefort	Ducos Hubert	a accepté	Rouze Cloris	a accepté	
un d ^e un	Blanc Joseph	a accepté			
Altier	Poulet Jean Baptiste	a accepté	Poulet Camille	a accepté	
un d ^e un	Reboul Jean	a accepté			
Les Balmelles	Niel Louis	a accepté	Comte Pierie	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Combret	Dolardille Augustin	a accepté	Benoit Clément	a accepté	
Planchamps	Coulomb Adolphe	a accepté	Pane Louis Casimir	a accepté	
Pourcharesses	Balme Jules	a accepté	Boisset Adrienne	a accepté	
Prévenchères	Poudaigne Pierre	a accepté	Traisse Camille	a accepté	
un d ^e un	Chalbos François	a accepté			
La Bastide Puylaurent	Poudaigne Baptiste	a accepté	Routil Clotomir	a accepté	
S ^t André Capcèze	Pellemer Marcellin	a accepté	Domengue Paul	a accepté	
S ^t Jean Chayorne	Coulomb Joseph	a accepté	Mercier Casimir	a accepté	
Marjols	Mendras Paul	a accepté	Beylier Alphonse	a accepté	
un d ^e un	Flouron Charles	a accepté	Reversat Joseph	a accepté	
un d ^e un	Poudaigne Joseph	a accepté			
un d ^e un	Julien Camille	a accepté			
un d ^e un	Chapelle Antonin	a accepté			
un d ^e un	de Tramond André	a accepté			
un d ^e un	Fabaniere Paul	a accepté			
un d ^e un	Dides Joseph	a accepté			
un d ^e un	Rouyon Jean	a accepté			
Autrières	de Tramond Olivier	a accepté	de Tramond Ernest	a accepté	
Le Buisson	Portalier Jean B ^{te}	a accepté	Poudaigne Augustin	a accepté	
un d ^e un	Brun Paulin	a accepté			
Gabrias	Franchessec Cyprien	a accepté	Rousset Basile	a accepté	
Grézes	Gaillard Rémy	a accepté	Chapon Charles	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montredat nn d ^e nn	Palauier Jules	a accepté	Pelat Jean B ^{te}	a accepté	
Palliers	Malgoire Antoine	a accepté	Bonnal Pierre	a accepté	
Recoules de Tumas	Bonnet Armand	a accepté	Dumas Stanislas	a accepté	
S ^t Bonnet de Chirac	Hégre Denis	a accepté	Bonnal Albert	a accepté	
S ^t Laurent de Muret nn d ^e nn	Pages Urbain	a accepté	Garde Louis	a accepté	
S ^t Léger de Peyre nn d ^e nn	Gély Leopold	a accepté	Moyrac Abel	a accepté	
S ^t Alban nn d ^e nn	Brunel Ephrem	a accepté			
nn d ^e nn	Cayroche Hippolyte	a accepté			
nn d ^e nn	Vincens Albert	a accepté	Firnal Antoine	a accepté	
nn d ^e nn	Murit Marius	a accepté	Parent Jean B ^{te}	a accepté	
nn d ^e nn	Jalbert Jean Louis	a accepté			
nn d ^e nn	Duperay Marius	a accepté			
nn d ^e nn	Viela Guillaume	a accepté			
nn d ^e nn	Portal Théodore	a accepté			
Fontans	Rousset Théophile	a accepté	Rientort Henri	a accepté	
nn d ^e nn	Baffies Frédéric	a accepté			
Lago	Julien Julien	a accepté	Julien Marius Fernand	a accepté	
S ^t Eulalie	Meyron Antoine	a accepté	Robert Jean	a accepté	
Servozette	Ramadier Jean B ^{te}	a accepté	Tichit Frédéric		
nn d ^e nn	de More Louis	a accepté			
Aumont nn d ^e nn	Botton Léon	a accepté	Robert Joseph	a accepté	
	Reversat Emile	a accepté			Porteratation

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Chaise en d ^e mm	Gras Hilarion Laporte Pierre	a accepté a accepté	Maurel Jean B ^{te}		
Tou. de Peyre en d ^e mm	Rouzeix Augustin Reversat Jean Pierre	a accepté a accepté	Gras Jean B ^{te}	a accepté	Signé du Préfet
Javols en d ^e mm	Deloustal Prosper Fichot Léon	a accepté a accepté	Chalier Joseph	a accepté	
S ^t Colombe de Peyre mm d ^e mm	Osty Leopold Dalle Cyprien	a accepté a accepté	Lacombe Léon	a accepté	
S ^t Sauveur de Peyre d ^e	Bonnet Camille Robert Paulin	a accepté a accepté	Michel-Moisse Emile	a accepté	
La Camourgue mm d ^e mm	Tabre Gaston Barnier Léon	a accepté a accepté	Caplat Louis	a accepté	
mm d ^e mm	Imbert Auguste	a accepté			
Ausillon	Clavel Charles	a accepté	Prieur Célestin	a accepté	
Banassac	Monestier Albert	a accepté	Seguin Camille	a accepté	
mm d ^e mm	Tabre Georges	a accepté			
Camilhac	Solignac Lucien	a accepté	Micalet Basile	a accepté	
La Capelle	de Clary Jules	a accepté	Cartaillac Gustave	a accepté	
Laval du Tarn mm d ^e mm	Viby Joseph Franlong Justin	a accepté a accepté	Bissière cantine	a accepté	
Montférin	Pouget Jules	a accepté	Imbert Albert	a accepté	
S ^t Saturnin	Quintin Joseph	a accepté	Lacaz Henri	a accepté	
La Fieule	Constante Armand	a accepté	Quintin Henri	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chanae	Falmier Emiliien	a accepté	Seguin Louis	a accepté	
nn d° nn	Angade Albert	a accepté			
Baryac	de Saboutin Boléna	a accepté	Gerbal Jules	a accepté	
nn d° nn	Bonidan Antoine	a accepté			
Cultures	Jammes Urbain	a accepté	Alba Cambroise	a accepté	
Eselanèdes	Brémont Urbain	a accepté	Poqueboef Basile	a accepté	
Les Salelles	Deltour Hilairon	a accepté	Paparel Auguste	a accepté	
Le Villard	Lauvens Justin	a accepté	Malassagne Hippolyte	a accepté	
S ^t Chély d'Aycher	Vincens Fernand	a accepté	Albrisson Louis	a accepté	
nn d° nn	Rouze Firmin	a accepté			
nn d° nn	Guillot Antoine	a accepté			
Abbaret S ^e Marie	Bonnel Eugène	a accepté	Chassang Jean B ^{le}	a accepté	
d°	Loubat Félix	a accepté			
Arcomie	Montanier Théophile	a accepté	Mourques Guillaume	a accepté	
Le Bacon	Attragie Arsène	a accepté	Télégruy Philippe	a accepté	
Berc	Chevalier Jean	a accepté	Boulet Jean B ^{le}	a accepté	
Les Bessons	Boyer Jean Pierre	a accepté	Chassamy Frédéric	a accepté	
nn d° nn	Boissomade Pierre	a accepté			
Hautignac	Chardon Augustin	a accepté	Saboy Sidore	a accepté	
La Tage S ^t Julien	Fonsommaire Emile	a accepté	Poulalion Antoine	a accepté	
Rimeize	Berthuit Auguste	a accepté	Barrandon Frédéric	a accepté	
nn d° nn	Gémarin Jean B ^{le}	a accepté			
Tounels	Barres Etienne	a accepté	Ablamche Vital	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Dournels	Batifol Théodore	a accepté			
Albaret-le-Rombal	Mourguès Marie	a accepté	Bousinge Jean Baptiste	a accepté	
un d ^e un	Salvan Théophile	a accepté			
Argens d'Arches	Odoul Paulin	a accepté	Paran Cadrien	a accepté	
Brion	Pielon Jean B ^{le}	a accepté	Renorton Augustin	a accepté	
Chauchaillès	Juengy Antoine	a accepté	Gilles Pierre Jean	a accepté	
Le Village Montivernouse	Serre Pierre Jean	a accepté	Vassal Joseph	a accepté	
un d ^e un	Ricoul Pierre Jean	a accepté			
Roalhauc	Seigny Privat	a accepté	Bichon François	a accepté	
S ^t Juénig	Breschet Louis	a accepté	Charreire Jean	a accepté	
S ^t Laurent de Veyres	Sadoul Gilbert	a accepté	Chalvet Léon	a accepté	
Fermes	Mourguès Jacques	a accepté	Berand Sébastien	a accepté	
un d ^e un	Boissonnade Joseph	a accepté			
S ^t Germain du Feil	Jurquet Hilanion	a accepté	Gely Camille	a accepté	
un d ^e un	Lafon François	a accepté			
Chirac	Rouyon Joseph	a accepté	Chabert Etienne	a accepté	
un d ^e un	Bessière Etienne	a accepté			
Les Hermaux	Belot Prosper	a accepté	Sagnet Antoine	a accepté	
Le Monastier	Valgalier Marie	a accepté	Boudet Augustin	a accepté	
Pin Moliès	Castanier Etienne	a accepté	Rodier Fortune	a accepté	
S ^t Pierre de Nogaret	Delpuech François	a accepté	Magne Jean Baptiste	a accepté	
un d ^e un	Reversat Amédée	a accepté			
Les Salces	Bonnier Edibon	a accepté	Mausillon Louis	a accepté	
Fréjans	Lambert Joseph	a accepté	Sinégré Antonin	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Mably - Ville m d ^e m	Paulhac Léon	a accepté	Portal Théophile	a accepté	
m d ^e m	Rojière Pierre	a accepté			
Chauvrac	Archier Firmin	a accepté	Orlhac François	a accepté	
Julianges	Albarat Barthélémy	a accepté	Soulier Louis	a accepté	
Mably - Forain	Tabre Louis	a accepté	Tuffery Auguste	a accepté	
m d ^e m	Julien Claude	a accepté			
Paulhac	Rouze Louis	a accepté	Roussel Louis	a accepté	
Prunières	Soulpin Jean B ^{le}	a accepté	Merle Félicie	a accepté	
S ^t Léger du Mably	Bourrage Vital	a accepté	Mayrial Lagrange François	a accepté	
m d ^e m	Hugon Jean Pierre	a accepté			
S ^t Pierre le Vieux	Certes Marius	a accepté	Tosse Louis	a accepté	
m d ^e m	Brunet Corinne	a accepté			
S ^t Privat - du - Tan	Besse Jacques	a accepté	Gourmeyre Privat	a accepté	
m d ^e m	Lourmant Antoine	a accepté			
Masbinals	Bergounhon Baptiste	a accepté	Rascousier Jean	a accepté	
m d ^e m	Degam Michel	a accepté			
Grandvals	Pelat Maine	a accepté	Vaissade Auguste	a accepté	
Malbouzon	Bout Jean	a accepté	Pagès Firmin	a accepté	
Marchastel	Saltel Pierre	a accepté	Champagne Camille	a accepté	
Trinnejols	de Las Cases Emmanuel	a accepté	Hermet Henri	a accepté	
m d ^e m	Dalle Emile	a accepté			
Recolonnes d'Aubrac	Valette Jean François	a accepté	Valette Joachim	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Florac	Louis Briffaz Louis	a accepté	Rabanel Simon	a accepté	
nn d° nn	Melgnyon Camille	a accepté			
nn d° nn	Bernard Gustave	a accepté			
Bédoin	Grandon Firmin	a accepté	Huc Léon	a accepté	
Les Bondons	Palmier Louis	a accepté	Pradeilles Urbain	a accepté	Pratation
nn d° nn	Pantel Pierre	a accepté			
Courré	Rampon François	a accepté	Rampon Léon	a accepté	
Ispragnac	Boulet Christide	a accepté	Compan Auguste	a accepté	
nn d° nn	Laget Louis	a accepté			
nn d° nn	Mourques Gilbert	a accepté			
Rousset	Laget Paul	a accepté	Gout Paul	a accepté	
S ^t Laurent de Fréjus	Bessède Arthur	a accepté	Sabatier Ernest	a accepté	
La Salle Prunet	Delymech Alphonse	a accepté	Velay Albin	a accepté	
Uzbron	Lévejac maine	a accepté	Troisier Numa	a accepté	
nn d° nn	Privat adjoint	a accepté			
Barre	Mobliéras Abel	a accepté	Alcais Paul	a accepté	
nn d° nn	Rouze Abel	a accepté			
Bassuejols	Chanson Albin	a accepté	Pialet Jules	a accepté	
Cassagnas	Vier Coligny	a accepté	Rouvière Alfred	a accepté	
Gabriac	Armand Gustave	a accepté	Cavalier Paul	a accepté	
Moloyon	Gaußen Ernest	a accepté	Bosquier Albin	a accepté	
Le Pompidou	Pelatou Noé	a accepté	Meignadier Gilbert	a accepté	
nn d° nn	Valmalle Florent	a accepté			
S ^{te} Croise	Atger Joseph	a accepté	Sapieuse Henri	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S ^t Croix	Bouton Gaston	a accepté			
S ^t Julien d'Orbay	Guitard Justin Albert	a accepté	Atger Célestin Ernest	a accepté	
S ^t Ennemie	Barromdon Maurice	a accepté	Coudere Joseph	a accepté	
un d ^e un	Fradeilles Sylvain	a accepté			
La Malène	Arnal Joseph	a accepté	Arnal Marius	a accepté	
un d ^e un	Robert Fernand	a accepté			
Montbrun	Boutin Léon	a accepté	Delon Martin	a accepté	
Prades	Durand Joseph	a accepté	Bosc Carréne	a accepté	
Quierac	Dides Valentin	a accepté	Hierle Louis	a accepté	
un d ^e un	Almès Edouard	a accepté			
S ^t Chichy du Farm	Robert Urbain	a accepté	Robert Arsène	a accepté	
un d ^e un	Dommeijel Emile	a accepté			
S ^t Germain de Raberte	Maranda Auguste	a accepté	Bonne Numa	a accepté	
un d ^e un	Lafont Mayimi	a accepté			
Coblet de Dèze	Plan Firmin	a accepté	Plan Joseph	a accepté	
un d ^e un	Telgeirolettes Albin	a accepté			
Meissac	Rouvière Fernand	a accepté	Jouamen Félicie	a accepté	
S ^t André de Lanne	Canonge Régis	a accepté	Jouamen Paul Ernest	a accepté	
S ^t Etienne Vallée François	Pic Ernest	a accepté	Martin Julien	a accepté	
un d ^e un	Verdelhan Albert	a accepté			
S ^t Hilarie de Lavit	Chaptal Albert	a accepté	Vieljeouves Marceau	a accepté	
S ^t Julien des Points	Gayaïse Clodomir	a accepté	Leyris Hippolyte	a accepté	
S ^t Martin de Bourboux	Bonn Edouard	a accepté	Jouamen Numa	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Martin de Barbonix	Garnier Ruben	a accepté			
Saint Martin de Lansuscle	Rauzier Ruben	a accepté	Rouvet Honore	a accepté	
Saint Michel de Nize	Tanguier Aimé		Liquière Arthur	a accepté	
Saint Privat de Lallongue	Dussant Arthur	a accepté	Salles Ernest	a accepté	
un d ^e un	Sallot Numa	a accepté			
Le Massegros	Maury Albert	a accepté	Labiron Casimir	a accepté	
Le Recouse	Sabatier Marcellin	a accepté	Cortes Charles	a accepté	
Saint Georges de Lévéjac	Pelanc Célestine	a accepté	Rouyon Armand	a accepté	
un d ^e un	Constantin Jules	a accepté			
Les Vignes	Badarouse Fortune	a accepté	Postecabole Jules	a accepté	
Saint Rome de Dolan	Monestier Jean	a accepté	Carrière Omer	a accepté	
Meyrueis	Pages Joseph	a accepté	Lapeyre Paul	a accepté	
un d ^e un	Cavalier Léon	a accepté			
un d ^e un	Pages Gabriel	a accepté			
Thauvinet de Louïque	Pages Jules	a accepté	Bertrand Louis	a accepté	
Gatuzières	Gache Louis	a accepté	Gache François	a accepté	
Hures	Michel Urbain	a accepté	Gal Denis	a accepté	
La Perade	Arnal Caliste	a accepté	Arnal Henri	a accepté	
Le Rozier	Graillle Louis	a accepté	Curvelier Louis	a accepté	
Saint Pierre des Fripiers	Touget Pierre Jean Justin	a accepté	Toujol Louis	a accepté	
Pont de Montvert	Roumégou Eugène	a accepté	Chapelle Ernest	a accepté	
un d ^e un	Albarac Emile	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Thaironet de Rojère	Silvin Frédéric	a accepté	Boissier Calixte	a accepté	
un d' ^e un	Feissier Clavis	a accepté			
S ^t Andéol de Clermont	Vidal Henri	a accepté	Passébois Muma	a accepté	
S ^t Trézal de Ventabron	Vidal Emile	a accepté	Tages Leopold	a accepté	
S ^t Mamie de Ventabron	Prosper Alphonse	a accepté	Richard Albert	a accepté	
Vialas	Vieljeuf Edmon	a accepté	Menadier Ferdinand	a accepté	
un d' ^e un	Fin Alcide	a accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Mende , le 12 Décembre 1923.



clay

DÉPARTEMENT
de la Lozère

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{9^eme} BUREAU DE VOTE.

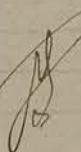
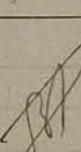
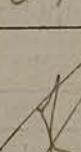
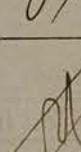
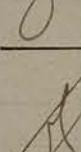
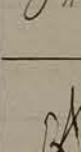
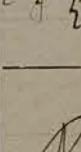
(N^os 186 à 377 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
186	Jaffuel Théophile Conseiller d'Arrondissement					
187	Galbert Jean Louis Délégué S ^r Albon					
188	Jamimes Urbain Délégué Cultures					
189	Jourdan Antoine Délégué Arzenc de Randon					
190	Jouve Alphonse Délégué Chauvoeyrac					
191	Jouve Jean Baptiste Délégué Arzenc de Randon					
192	Juery Antoine Délégué Chauvoeille					
193	Julien Camille Délégué Marvejols					
194	Julien Claude Délégué Malzieu Porain					
195	Julien Julien Délégué Gajo					
196	Jurquel Hilarion Délégué S ^r Germain du Cail					
197	Sagon François Délégué S ^r Germain du Cail					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
198	Gaston Mazini Délégué S'Germain & Calberté		J			
199	Gaget Jules Conseiller Général		J			
200	Gaget Louis Délégué Isagnac		J			
201	Gaget Paul Délégué Rousset		J			
202	de La Jonde de la Boissière Conseiller Général		J			
203	de La Jonde de la Boissière Conseiller d'Arrondissement		J			
204	Gamache Louis Conseiller Général		J			
205	Gaporte Pierre Délégué La Chaze		J			
206	Garguer Aimé Délégué St Michel de Peize		J			
207	de Las Cases Emmanuel Délégué Ponsuergols		J			
208	de Las Cases Philippe Conseiller Général		J			
209	Gasmayoux Félix Délégué Gérende		J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
210	Lauraire Jean Baptiste Délégué Rieutort					
211	Lauraire Joseph Délégué Chastel Nouvel					
212	Jaurens Justin Délégué Le Villard					
213	Laurent Antoine Délégué S'Pavat du Fau					
214	Levejac Marie Délégué Valeron					
215	de Ligonnes Bernard Conseiller d'Arrondissement					
216	de Longevialle Louis Conseiller Général					
217	Tocbat Félix Délégué Albaret 1 ^{re} Marie					
218	Louis Drayfus Louis Délégué Flora					
219	Malaval Odilon Délégué Balsièges					
220	Malgoire Antoine Délégué Montrodat					
221	Malgois Antoine Délégué Servières					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
132	Maranda Auguste Délégué St Germain de Callerte		J.P.			
133	Marion Paul Conseiller Général		J.P.			
134	Martin Hippolyte Délégué Roëles		J.P.			
135	Masson Etienne Délégué Le Born		J.P.			
136	Mathieu Auguste Délégué 5 ^e Plaine Mercier		J.P.			
137	Maurin Eugène Délégué Mende		J.P.			
138	Maurin François Emile Conseiller d'Arrondissement		J.P.			
139	Maurin Pierre Délégué Montbel		J.P.			
140	Maurines Pierre Délégué Gue		J.P.			
131	Mauvy Albert Délégué Le Manegros		J.P.			
132	Melguion Casimir Délégué Florac		J.P.			
133	Mély Paul Délégué St Etienne du Valdunaz		J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
234	Wendras Paul Délégué Marjolys					
235	Weyran Antoine Délégué 1 ^{re} Eulaie					
236	Weyrand Baptiste Délégué 1 ^{re} Berne de Mont					
237	Wichel Jean Pierre Délégué 1 ^{re} Julien du Cournel					
238	Wichel Urbain Délégué Flures					
239	Wolhézac Abel Délégué Barre					
240	Wonestier Albert Délégué Banassas					
241	Wonestier Jean Délégué 1 ^{re} Rome de Dalan					
242	Montanier Théophile Délégué Arcomie					
243	de Moré Louis Délégué Serverette					
244	Woulin Baptiste Délégué Les Grubies					
245	Wocore Alexandre Conseiller, l'arrondissement					

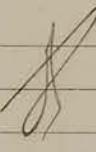
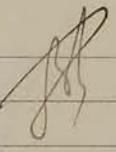
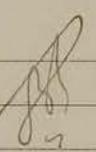
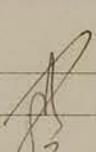
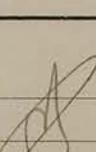
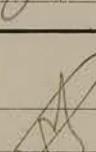
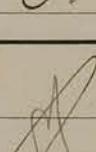
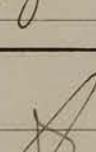
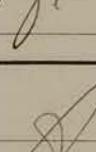
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
245	Mourques Albert Délégué Tepagnac		J			
247	Mourques François Délégué Chastanier		J			
248	Mourques Jacques Délégué Cermes		J			
249	Mourques Marie Délégué Albaret le Comtal		J			
250	Nègre Denis Délégué St Bonnet de Clermont		J			
251	Nègre Pierre Délégué Châteauneuf		J			
252	Niel Louis Délégué Les Balmelles		J			
253	Nurit Emile Délégué Les Gauvées		J			
254	Nurit Marius Délégué St Ollan		J			
255	Odoul Paulin Délégué Arzens d'Apchon		J			
256	Osty Leopold Délégué Ste Colombe de Peyre		J			
257	Oziel Albert Délégué Gachamp		J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
258	Pagès Jules Délégué Tissuinet de Fourques	Bertrand Louis	J			Délégué empêché
259	Pagès Urbain Délégué St Laurent de Muret		J			
260	Pagès Vincent Délégué Belennes		J			
261	Palmier Émilien Délégué Chanac		J			
262	Palmier Louis Délégué Les Bondons		J			
263	Pantel Pierre Délégué Les Bondons	Pradellez William	J			
264	Paradis Albert Délégué Langogne		J			
265	Paulet Jean Baptiste Délégué Allier		J			
266	Paulet Victor Délégué Ouroux		J			
267	Paulhac Léon Délégué Malzieu Ville		J			
268	Pelat Maire Délégué Grandval		J			
269	Pelatan Noé Délégué Le Pompidou		J			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
270	Pelissier Emile Délégué Cubières		J.P.			
271	Pellecuer Mariellin Délégué St André Capcize	Douragne Paul	J.P.			Délégué empêché
272	Peytaquin François Délégué Cellenc		J.P.			
273	Peytaquin Marie Délégué Mas d'Orsières		J.P.			
274	Philip Jean Baptiste Délégué St Etienne du Valdonnez		J.P.			
275	Pic Ernest Délégué St Etienne Vollet Fransan		J.P.			
276	Pigére Jean Délégué Badaroux		J.P.			
277	Pin Claude Délégué Vialas		J.P.			
278	Plan Firmin Délégué Collot de Déze		J.P.			
279	Platon Charles Conseiller Général		J.P.			
280	Podevigne Joseph Délégué Marjolais		J.P.			
281	Ponsommaire Emile Délégué La Sape St Jalin		J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
282	Portal Théodore Délégué 1 ^{re} Alban					
283	Portalier Auguste Conseiller d'Arrondissement					
284	Portalier Jean Baptiste Délégué Le Buisson					
285	Poudevigne Baptiste Délégué La Bastide Guy Laurent					
286	Poudevigne Pierre Délégué Présentières					
287	Pouget Jules Délégué Montjezien					
288	Pouget Pierre Jean Justin Délégué 1 ^{re} Pierre des Ciseaux					.
289	Poujol Casimir Conseiller d'Arrondissement					
290	Pradeilles Maire Délégué 1 ^{re} Baudile					
291	Pradeilles Gylain Délégué 1 ^{re} Enimie					
292	Pranlong Justin Délégué Paval du Carn					
293	Priest Jean Délégué Estables					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
294	Privat adjoint Délégué Véron		J			
295	Prosper Alphonse Délégué 1 ^{er} Maurice de Ventadon		J			
296	Quintin Joseph 1 ^{er} Saturnin		J			
297	Rabanié Jean Louis Délégué Chasseraud		J			
298	Baleynolle Auguste Délégué 1 ^{er} Symphorien		J			
299	Ramadier Jean Baptiste Délégué Serverette		J			
300	Rambaud Joseph Délégué 1 ^{er} Paul le Traid		J			
301	Rampon François Délégué Cocuret		J			
302	Rauzier Ruben Délégué 1 ^{er} Martin de Lannecle		J			
303	Reboul Jean Délégué Altier		J			
304	Remize Jean Pierre Conseiller Général		J			
305	Reversat Amédée Délégué 1 ^{er} Pierre Delozaret		J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
306	Reversat Emile Délégué Aumont					
307	Reversat Jean Pierre Délégué Fau de Peyre					
308	Richard Louis Délégué 1 ^{er} Juillet du Tournel					
309	Ricoult Pierre Jean Délégué La Fage Montfermeil					
310	Robert Fernand Délégué La Malène	Arnal Maxime				
311	Robert Poulin Délégué S ^e Sauveur de Peyre					
312	Robert Urbain Délégué 1 ^{er} Chely du Tarn					
313	Roche Pierre Délégué Grandrieu					
314	Roudil Auguste Délégué Grandrieu					
315	Roudil Justin Eugène Conseiller Général					
316	Rouffiac Gabriel Conseiller Général					
317	Roujon Jean Délégué Maruéjols					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
318	Boujon Joseph Délégué Chirac		J			
319	Roumégan Eugène Délégué Pont-de-Montvert		J			
320	Roussel Chophile Délégué Fontans		J			
321	Rouvière Émile Conseiller d'Arrondissement		J			
322	Rouvière Félicie Déléguée Le Bleynard		J			
323	Rouvière Fernand Délégué Moissac		J			
324	Roux Abel Délégué Barre		J			
325	Roux Auguste Conseiller Général		J			
326	Roux Fernand Conseiller Général		J			
327	Roux Firmin Délégué St-Chély-d'Apcher		J			
328	Roux Louis Délégué Paulhac		J			
329	Rouzeire Augustin Délégué Pou de Peyre		J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
330	Rozière Pierre Délégué Malzieu-Ville					
331	Gabatier Marcellin Délégué Le Recoux					
332	de Gaboulin Bélena Délégué Barjac					
333	Gadoul Albert Délégué St Laurent de Leyre					
334	Gadoul François Conseiller d'Arrondissement					
335	Galtet Pierre Délégué Marchastel					
336	Galtet Huma Délégué 1 ^{er} Circonscription de Tulle					
337	Gahan Hippolyte Délégué Albars - C. Cantal					
338	Garrouy Basile Conseiller d'Arrondissement					
339	Garrouy Joseph Conseiller Général					
340	Gecond Jules Délégué Paubert					
341	Seguy Privat Délégué Roalhac					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
342	Serre Pierre Jean Délégué La Fage Montferrier					
343	Serroul Chiodore Délégué Langogne					
344	Sinègre Lucien Délégué Mende					
345	Girvin Frédéric Délégué Fraissinet-de-Sozière					
346	Solignac Lucien Délégué Canilhac					
347	Touchon Joseph Délégué Chasseradès					
348	Poulpin Charles Conseiller d'Arrondissement					
349	Poulpin Jean Baptiste Délégué Prunières					
350	Calagrand Etienne Délégué Cubières					
351	Calansier Charles Conseiller Général					
352	Calansier Jules Délégué Montrodat					
353	Calansier Paul Délégué Marvejols					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
354	Cardieu Jules Délégué Estables		X			
355	Cardieu Pierre Délégué Belvezet		P			
356	Ceissier Clouis Délégué Prussinet de Lozère		R			
357	Cerrisse François Délégué St Symphorien		J			
358	Cicchet Henri Conseiller Général		J			
359	Cicchet Louis Délégué Javols		J			
360	Cicchet Pierre Jean Délégué St Denis		J			
361	Cieuron Jean Baptiste Délégué Brion		J			
362	Grauchene Gyprien Délégué Gabrias		J			
363	Valette Jean François Délégué Recoules d'Aubrac		J			
364	Valgalier Maire Délégué Le Monastier		J			
365	Valmalle Florent Délégué Le Pontpidou		J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
366	Verdelhom Albert Délégué 1 ^{er} Etienne 1 ^{re} François		J			
367	de Verdellhan de Mallez René Conseiller Général		J			
368	Vezon Frédéric Délégué 1 ^{er} Frézal d'Albuges		J			
369	Viala Guillaume Délégué 1 ^{er} Alban		J			
370	Viby Joseph Délégué Faral du Barn		J			
371	Vidal Emile Délégué 1 ^{er} Frézal de Ventalon		J			
372	Vidal Henri Délégué 1 ^{er} Audéos de Peyguemort		J			
373	Vielzeuf Odilon Délégué Vialas		J			
374	Vies Poligny Délégué Cassagnas		J			
375	Vincens Albert Délégué 1 ^{er} Alban		J			
376	Vincens Fernand Délégué 1 ^{er} Chély d'Acher		J			
377	Vincent Henri Délégué Lanuéjols		J			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cinq~~ quatre vingt douze électeurs.

A Mende

, le 28 décembre

1923.

Le Préfet,
deux

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~cens quatre vingt douze~~ émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

DÉPARTEMENT
de la Lozère

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N°^s 1 à 189 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
1	Albaret Barthélémy Délégué Julianes					
2	Albaret Célestin Conseiller d'Arrondissement					
3	Albaric Emile Délégué Pont de Moulis					
4	Albouy Casimir Délégué Culbières					
5	Albouy Justin Délégué Montbel					
6	Almoras Louis Conseiller Général					
7	Almès Odilon Délégué Guézac					
8	d'Alterroche Auguste Conseiller d'Arrondissement					
9	Amargue Henri Délégué Langogne					
10	André Jean Baptiste Conseiller d'Arrondissement					
11	Archer Firmin Délégué Chaulhac					
12	Armand Gustave Délégué Gabriac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Armand Joseph Délégué Langagne		J.P.			
14	Arnal Henri Délégué La Parade		J.P.			
15	Arnal Joseph Délégué La Malène		J.P.			
16	Arragon Henri Conseiller d'arrondissement		J.P.			
17	Atger Joseph Délégué 1 ^{re} Croix		J.P.			
18	Attrazic Arsène Délégué Le Bacon		J.P.			
19	Augaole Albert Délégué Chanac		J.P.			
20	Aujoulat Alphonse Délégué Chaylard l'Évêque		J.P.			
21	Aujoulat Joseph Délégué Luc		J.P.			
22	Aventurier Pierre Délégué Laval Atger		J.P.			
23	Badaroux Fortuné Délégué Les Vignes		J.P.			
24	Baffie Frédéric Délégué Fontans		J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Balmadier Adrien Délégué 5 ^e Jean La Fouillouse		J.P. J.P.			
26	Balme Jules Délégué Courharoses		J.P. J.P.			
27	Balmelle Auguste Délégué Bagnols-les-Bains		J.P. J.P.			
28	Balmelle Henri Délégué Mende		J.P. J.P.			
29	Baridon Ernest Délégué Palhers		J.P. J.P.			
30	Barnier Léon Délégué La Canourgue		J.P. J.P.			
31	Barrandon Maurice Délégué 1 ^{er} Enimie		J.P. J.P.			
32	Barriès Etienne Délégué Tournels		J.P. J.P.			
33	Barthélémy Alexandre Conseiller d'Arrondissement		J.P. J.P.			
34	Batifol Théodore Délégué Tournels		J.P. J.P.			
35	Baÿle Antonin Léon Délégué 5 ^e Colombe d'Auroux		J.P. J.P.			
36	Belot Prosper Délégué Les Gémaux		J.P. J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Benoit Henri Délégué Langogne		J.P.	J.P.		
38	Berbonde Maire Délégué St Denis		J.P.	J.P.		
39	Bergounhon Alphonse Conseiller d'Arrondissement		J.P.	J.P.		
40	Bergounhon Baptiste Délégué Hôpitaux		J.P.	J.P.		
41	Bernard Edouard Délégué Naussac		J.P.	J.P.		
42	Bernard Gustave Délégué Florac		J.P.	J.P.		
43	Bernard Philippe Conseiller d'Arrondissement		J.P.	J.P.		
44	Bernon Henri Délégué Vicentort		J.P.	J.P.		
45	Berthuit Auguste Délégué Bénezeix		J.P.	J.P.		
46	Bertrand François Délégué Langogne		J.P.	J.P.		
47	Besse Jacques Délégué St Paul du Faou		J.P.	J.P.		
48	Besside Arthur Délégué St Laurent de Crèches		J.P.	J.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bessiere Etienne Délégué Charac		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
50	Bilhol Pierre Délégué Langogne		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
51	Blanc Basile Délégué St Paul le Froid		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
52	Blanc Celestin Délégué St Georges de Lévéjac		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
53	Blanc Joseph Délégué Villefort		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
54	Boiral Pierre Délégué St Hélène		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
55	Boissonnade Joseph Délégué Cermes		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
56	Boissonnade Pierre Délégué Les Bessons		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
57	Bon Francois Conseiller d'Arrondissement		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
58	Bonice l Celestin Délégué Chadenet		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
59	Bonidan Antoine Délégué Barjac		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		
60	Bonnal Jean Délégué Chastel-Nouvel		<i>J.P</i>	<i>J.P</i>		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bonnefille François Délégué Grandrieu		J.P.	J.P.		
62	Bonnel Eugène Délégué Alphonse Sté Marie		J.P.	J.P.		
63	Bonnet Adrien Délégué Pierrefiche		J.P.	J.P.		
64	Bonnet Armand Délégué Procoulès de Tumas		J.P.	J.P.		
65	Bonnet Camille Délégué Sté Lautourde Peyre		J.P.	J.P.		
66	Bonnet de Palherets Député		J.P.	J.P.		
67	Bonnet Victor Délégué Châteauneuf		J.P.	J.P.		
68	Bonnier Odilon Délégué Les Salas		J.P.	J.P.		
69	Bottou Léon Délégué Aumont		J.P.	J.P.		
70	Boudon Bernard Conseiller Général		J.P.	J.P.		
71	Boudon Gaston Délégué Sté Croix		J.P.	J.P.		
72	Boulet Aristide Délégué Tepagnac		J.P.	J.P.		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boulet Ernest Conseiller d'Arrondissement		J.P	J.P		
74	Boulet François Délégué Mas d'Orcières		J.P	J.P		
75	Bourrèr Auguste Délégué Rieutort		J.P	J.P		
76	Bousquet Edouard Délégué Mende		J.P	J.P		
77	Bousquet Moïse Délégué Badaroux		J.P	J.P		
78	Boussuge Vital Délégué St Léger du Malzieu		J.P	J.P		
79	Bout Jean Délégué Malbouzon		J.P	J.P		
80	Boutin Léon Délégué Montbrun		J.P	J.P		
81	Boyer Jean Pierre Délégué Les Bessons		J.P	J.P		
82	Brémont Urbain Délégué Esclanèdes		J.P	J.P		
83	Breschet Louis Délégué St Guéry		J.P	J.P		
84	Bresson Basile Délégué La Panouse	chabot, Françon	J.P	J.P		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Breson Joseph Conseiller d'Arrondissement.		J.P.			
86	Bringer Louis Député		J.P.			
87	Brun Edouard Délégué St Martin de Poubaux		J.P.			
88	Brun Paulin Délégué Le Buisson	Goudigne Justin	J.P.			
89	Brunel Ephrem Délégué St Léger de Peyre		J.P.			
90	Brunel François Délégué St Vendre		J.P.			
91	Brunel Marius Délégué Langogne		J.P.			
92	Brunet Casimir Délégué St Pierre le Vieux		J.P.			
93	Buisson Cyprien Conseiller d'Arrondissement		J.P.			
94	Canonge Roëgis Délégué St André de Lacaize		J.P.			
95	Castanier Etienne Délégué Pin Marie	Rodier Fortune	J.P.			
96	Caussignac Marius Délégué Moende		J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Cavalier Leon Délégué Mme Mireux		J.P	J.P		
98	Cayroche Hippolyte Délégué St Léger de Peyre		J.P	J.P		
99	Certes Marius Délégué St Pierre le Vieux		J.P	J.P		
100	Chabert Isidore Délégué Allenc		J.P	J.P		
101	Chabanon Etienne Délégué St Gal		J.P	J.P		
102	Chalbos François Délégué Prénichères		J.P	J.P		
103	Chalier Augustan Délégué Ribennes		J.P	J.P		
104	Chambon Vital Délégué Auroux		J.P	J.P		
105	de Chambrun Député		J.P	J.P		
106	Charbon Albin Délégué Bassurels		J.P	J.P		
107	Chapelle Antonin Délégué Marvijols		J.P	J.P		
108	Chaptal Albert Délégué St Hilaire de Pavit		J.P	J.P		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Chaptal Augustin Délégué Néende		J.P.	J.P.		
110	Chaptal Casimir Délégué Brenoux		J.P.	J.P.		
111	Charbonnel Jean Baptiste Délégué St Amans		J.P.	J.P.		
112	Chardenon Gabriel Conseiller d'Arrondissement		J.P.	J.P.		
113	Chardon Augustin Délégué Blaiguac		J.P.	J.P.		
114	de Charhal Jules Délégué La Capelle		J.P.	J.P.		
115	Chaze Louis Délégué St Jean la Fouillouse		J.P.	J.P.		
116	Chevalier Jean Délégué Berc		J.P.	J.P.		
117	Chirac Maurice Délégué Chambon le Château		J.P.	J.P.		
118	Clavel Charles Délégué Auxillac		J.P.	J.P.		
119	Comte Jean Baptiste Délégué St Bonnet de Montz		J.P.	J.P.		
120	Constans Amans Délégué La Cieule		J.P.	J.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Contastin Jules Délégué S ^e Georges de Lévéjac		J.P	J.P	J.P	
122	Coulomb Adolphe Délégué Planchamp		J.P	J.P	J.P	
123	Coulomb Joseph Délégué S ^e Jean Chazorne		J.P	J.P	J.P	
124	Cour Guillaume Conseiller Général		J.P	J.P	J.P	
125	Courtaliac Frédéric Délégué S ^e Gauvain de Ginestoux		J.P	J.P	J.P	
126	Crès Maïre Délégué La Villedieu		J.P	J.P	J.P	
127	Dalle Cyprau Délégué S ^e Colombed Peyre		J.P	J.P	J.P	
128	Dalle Émile Délégué Prinsuéjols		J.P	J.P	J.P	
129	Daudé Paulin Conseiller Général		J.P	J.P	J.P	
130	Dejean Michel Délégué Hasbinal		J.P	J.P	J.P	
131	Delaspre Jean Baptiste Délégué Pierrefiche		J.P	J.P	J.P	
132	Deloustal Prosper Délégué Javols		J.P	J.P	J.P	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Delpuech Alphonse Délégué La Salle Brunet		J.P.			
134	Delpuech François Délégué 1 ^e Pierre de Nogaret		J.P.			
135	Deltour Hilarion Délégué Les Salles		J.P.			
136	Deltour Urbain Conseiller Général		J.P.			
137	Dides Joseph Délégué Marjols		J.P.			
138	Dides Valentin Délégué Guézac		J.P.			
139	Doladille Augustin Délégué Combret		J.P.			
140	Domeizel Joseph Conseiller d'Arrondissement		J.P.			
141	Domergue Henri Délégué Gangogne		J.P.			
142	Doumeizel Emile Délégué 1 ^e Chély du Carn		J.P.			
143	Dubois Blain Délégué Rocles		J.P.			
144	Ducos Hubert Délégué Villefort		J.P.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Deekeyron Marius Délégué S ^e Alban		J.P.	J.P.	J.P.	
146	Durand Joseph Délégué Chaudéyrac		J.P.	J.P.	J.P.	
147	Durand Joseph Délégué Prades		J.P.	J.P.	J.P.	
148	Dussaut Arthur Délégué S ^e Pivat de Vallongue		J.P.	J.P.	J.P.	
149	Fabre Gaston Délégué La Canourgue		J.P.	J.P.	J.P.	
150	Fabre Georges Délégué Banassac		J.P.	J.P.	J.P.	
151	Fabre Louis Délégué Malzieu Forain		J.P.	J.P.	J.P.	
152	Fages Gabriel Délégué Meyrueis		J.P.	J.P.	J.P.	
153	Fages Joseph Délégué Meyrueis		J.P.	J.P.	J.P.	
154	Felgeurolles Alphonse Délégué Collet de Déze		J.P.	J.P.	J.P.	
155	Ferrand Joseph Délégué Le Bleymard		J.P.	J.P.	J.P.	
156	Perrier Adrien Délégué Lanugols		J.P.	J.P.	J.P.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Plourou Charles Délégué Marvejols	.	J.P.	J.P.		
158	Folcher Elie Conseiller d'Arrondissement	.	J.P.	J.P.		
159	Folcher Victorin Conseiller d'Arrondissement	.	J.P.	J.P.		
160	Pourcade Charles Délégué Gachamp	.	J.P.	J.P.		
161	Fraisse Jean Délégué Pelouse	.	J.P.	J.P.		
162	de Gramond André Délégué Marvejols	.	J.P.	J.P.		
163	de Gramond Olivier Délégué Antrona	.	J.P.	J.P.		
164	Gauche Louis Délégué Galuzières	.	J.P.	J.P.		
165	Gaillard Rémy Délégué Grèzes	.	J.P.	J.P.		
166	Gaillardon Fernand Conseiller Général	.	J.P.	J.P.		
167	Garnaud André Délégué Chambon le Château	.	J.P.	J.P.		
168	Garnier Ruben Délégué St-Martin de Boubaux	.	J.P.	J.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Gaußen Ernest Délégué Molézon		J.P.	J.P.		
170	Gazaix Clodomir Délégué St-Julien des Points		J.P.	J.P.		
171	Gily Leopold Délégué St-Laurent de Muret		J.P.	J.P.		
172	Gémarin Jean Baptiste Délégué Roimelze		J.P.	J.P.		
173	Géminard Emile Conseiller d'arrondissement					
174	Goutte Jean Baptiste Délégué Servieras		J.P.	J.P.		
175	Graille Louis Délégué Le Rozier		J.P.	J.P.		
176	Grandon Firmin Délégué Bedouès		J.P.	J.P.		
177	Gras Hilarion Délégué La Chaze		J.P.	J.P.		
178	Guillot Antoine Délégué St-Chely d'Apcher		J.P.	J.P.		
179	Guillot Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		J.P.	J.P.		
180	Guittard Justin Délégué St-Julien d'Arpaon		J.P.	J.P.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt huit électeurs.

A Mende , le 28 décembre 1923.

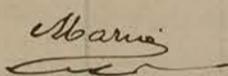
Le Présel,
deverg

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt quatre émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

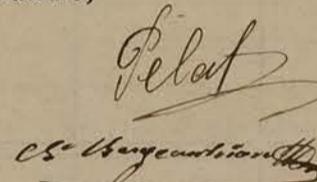
_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Marie


Les Scrutateurs,

Pelat

es Chageantion

J. B. Paletto
R. P. Paquier


ELECTIONS SÉNATORIALES.

Y
LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Albaret Barthélémy	Délégué Jalignes		
2	Albarel Célestin	Conseiller d'Arrondissement		
3	Albaric Émile	Délégué Pont-de-Montvert		
4	Albouy Casimir	Délégué Cubières		
5	Albouy Justin	Délégué Montbel		
6	Alméras Louis	Conseiller Général		
7	Almès Odilon	Délégué Quézac		
8	d'Alteroche Auguste	Conseiller d'Arrondissement		
9	Amargier Henri	Délégué Langogne		
10	André Jean Baptiste	Conseiller d'Arrondissement		
11	Archer Firmin	Délégué Chauvignac		
12	Armand Gustave	Délégué Galbriac		
13	Armand Joseph	Délégué Langogne		
14	Arnal Henri	Délégué La Parade		<i>Mr Arnal Caliste délégué depuis le 19 Décembre 1903</i>
15	Arnal Joseph	Délégué La Malène		
16	Aragon Henri	Conseiller d'Arrondissement		
17	Atger Joseph	Délégué St Croix		
18	Attrazic Arsène	Délégué Le Bacon		
19	Augarde Albert	Délégué Chanac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
20	Aujoulat Alphonse	Délégué Chaylard l'Orage		
21	Aujoulat Joseph	Délégué Luc		
22	Wantzior Pierre	Délégué Laval Atger		
23	Badaroux Fortune	Délégué Les Vignes		
24	Baffie Frédéric	Délégué Pontans		
25	Balmadier Adrien	Délégué St Jean la Fouillouse		
26	Balme Jules	Délégué Purcharesse		
27	Balmelle Auguste	Délégué Bagnols les Bains		
28	Balmelle Henri	Délégué Mende		
29	Bardon Ernest	Délégué Palhos		
30	Barnier Léon	Délégué La Canourgue		
31	Barrandon Maurice	Délégué St Enimie		
32	Barres Etienne	Délégué Tournets		
33	Barthélémy Alexandre	Conseiller d'Arrondissement		
34	Batifol Théodore	Délégué Tournets		
35	Bayle Antonin Leon	Délégué St Colomb d'Auroux		
36	Belot Prosper	Délégué Les Hermaux		
37	Benoit Henri	Délégué Langogne		
38	Berbende Mire	Délégué St Denis		
39	Bergounhon Alphonse	Conseiller d'Arrondissement		
40	Bergounhon Baptiste	Délégué Martinal		
41	Bernard Edouard	Délégué Maussac		Election de M. Niala Quichau annulée par le Conseil de Préfecture
42	Bernard Gustave	Délégué Florac		
43	Bernard Philippe	Conseiller d'Arrondissement		
44	Bernon Henri	Délégué Ricard		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
45	Berthaut Auguste	Délégué Rimeize		
46	Bertrand François	Délégué Langogne		
47	Besse Jacques	Délégué St Privat de Fan		
48	Besside Arthur	Délégué St Laurent de Trèves		
49	Bessière Etienne	Délégué Chirac		
50	Bilhot Pierre	Délégué Langogne		
51	Blanc Basile	Délégué St Paul le Freid		
52	Blanc Célestin	Délégué St Georges de Lavaur		
53	Blanc Joseph	Délégué Villafert		
54	Boiral Pierre	Délégué St Hélène		
55	Boissonnade Joseph	Délégué Cormeis		
56	Boissonnade Pierre	Délégué Les Bessons		
57	Bon François	Conseiller d'Arrondissement		
58	Bonichel Célestin	Délégué Chadenet		
59	Bonielan Antoine	Délégué Barjac		
60	Bonnal Jean	Délégué Chastel Nouvel		
61	Bonnefille François	Délégué Grandrieu		
62	Bonnuel Eugène	Délégué Albarèt St Marie		
63	Bonnet Adrien	Délégué Pierre gie le		
64	Bonnet Armand	Délégué Beaule de Tumas		
65	Bonnet Camille	Délégué St Lauran de Regre		
66	Bonnet de Falherets	Député		
67	Bonnet Victor	Délégué Châteauneuf		
68	Bonnieu Odilon	Délégué Les Salles		
69	Bottou Leon	Délégué Aumont		
70	Boudon Bernard	Conseiller Général		Protestation rejetée par le Conseil de Préfecture

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	Boudon Garçon	Délégué St ^e Croix		
72	Boulet Aristide	Délégué Isagnac		
73	Boulet Ernest	Conseiller d'Arrondissement		
74	Boulet François	Délégué Mas d'Orcières		
75	Bourrier Auguste	Délégué Rieutort		
76	Bousquet Edouard	Délégué Menole		
77	Bousquet Maire	Délégué Baolazoux		
78	Boussuge Vital	Délégué St ^e Léger du Malzieu		
79	Bout Jean	Délégué Malboazon		
80	Boutin Séon	Délégué Montbrun		
81	Boyer Jean Pierre	Délégué Les Beuons		
82	Brémont Urbain	Délégué Eclanades		
83	Broschet Louis	Délégué St ^e Juéry		
84	Bresson Basile	Délégué La Panouse	Chalbos François	Délégué empêché
85	Bresson Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
86	Bringer Louis	Sépulté		
87	Brun Edouard	Délégué St ^e Martinet Baubaux		
88	Brun Paulin	Délégué Le Buisson	Poudrevigne Augustin	Délégué empêché
89	Brunel Ephrem	Délégué St ^e Léger de Peyre		
90	Brunel François	Délégué Menole		
91	Brunel Marius	Délégué Sangogn		
92	Brunel Casimir	Délégué St ^e Geno le Vieux		
93	Baïsson Gyprien	Conseiller d'Arrondissement		
94	Canonge Régis	Délégué St ^e André de Lascize		
95	Castanier Etienne	Délégué Pin-Morès	Rodier Tortené	Délégué empêché
96	Caussignac Marius	Délégué Mende		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
97	Cavatier Leon	Délégué Meyrueix		
98	Cayroche Hippolyte	Délégué St Léger de Pegré		
99	Certes Marius	Délégué St Pierre le Vieux		
100	Chabert Isidore	Délégué Allene		Élection de 2 X ^{me} annulée par le Conseil de Préfeture. M. Chabert est au remplacement de M. Audier Justin
101	Chabanon Etienne	Délégué St Gal		
102	Chalbos François	Délégué Prévachères		
103	Chalier Augustin	Délégué Ribennes		
104	Chambon Vital	Délégué Ouroux		
105	De Chambrun	Député		
106	Chanson Albin	Délégué Bassurels		
107	Chapelle Antonin	Délégué Marvejols		
108	Chaptal Albert	Délégué St Blaise de Savit		
109	Chaptal Augustin	Délégué Mende		
110	Chaptal Casimir	Délégué Brenoux		
111	Charbonnel Jean Baptiste	Délégué St Amans		
112	Chardenon Gabriel	Couniller d'Arrondissement		
113	Chardon Augustin	Délégué Blasignac		
114	de Charpal Jules	Délégué La Capelle		
115	Chaze Louis	Délégué St Jean la Fouillouse		
116	Chevalier Jean	Délégué Berc		
117	Chirac Maurice	Délégué Chambon le Château		
118	Clavel Charles	Délégué Auxillac		
119	Comte Jean Baptiste	Délégué St Bonnet de Mart		
120	Constans Amans	Délégué La Cieule		
121	Constantin Jules	Délégué St Georges de Lévéjac		
122	Coulombe Adolphe	Délégué Planchamps		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
123	Coulomb Joseph	Délégué P ^r Jean Charorne		
124	Cour Guillaume	Conseiller Général		
125	Courtaliac Frédéric	Délégué S ^t Sauveur de Gines taur		
126	Crès Maurice	Délégué La Villedieu		
127	Dalle Cyprien	Délégué S ^t Colombe de Peyre		
128	Dalle Emile	Délégué Prinsuéjols		
129	Daudé Paulin	Conseiller Général		
130	Dejean Michel	Délégué Hasbinal		
131	Delaspre Jean Baptiste	Délégué Pierre Fiche		
132	Deloustal Prosper	Délégué Javols		
133	Delpuech Alphonse	Délégué La Salle Brunet		
134	Delpuech François	Délégué S ^t Firrode Nogaret		
135	Deltour Hilarion	Délégué Les Gallettes		
136	Deltour Urbain	Conseiller Général		
137	Dides Joseph	Délégué Maruéjols		
138	Dides Valentin	Délégué Guezac		
139	Doladille Augustin	Délégué Combret		
140	Domeizel Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
141	Domergue Henri	Délégué Langogne		
142	Doumeizel Emile	Délégué S ^t Chély du Cam		
143	Dubois Blaize	Délégué Roqués		
144	Ducos Hubert	Délégué Villefort		
145	Despeyron Marius	Délégué S ^r Albian		
146	Durand Joseph	Délégué Chaudeyrac		
147	Durand Joseph	Délégué Prades		
148	Dussaut Arthur	Délégué S ^t Riat de Vallonge		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
149	Fabre Gaston	Délégué La Lanourgue		
150	Fabre Georges	Délégué Banassac		
151	Fabre Louis	Délégué Malzieu Forain		
152	Fages Gabriel	Délégué Meyrueis		
153	Fages Joseph	Délégué Meyrueis		
154	Felgeiroles Alain	Délégué Collot-de-Dizé		
155	Ferrand Joseph	Délégué Le Bleymard		
156	Ferrier Adrien	Délégué La Nieujols		
157	Flourau Charles	Délégué Marvejols		
158	Folcher Elie	Conseiller d'Arrondissement		
159	Folcher Victorin	Conseiller d'Arrondissement		
160	Fourcade Charles	Délégué Sachamps		
161	Fraisse Jean	Délégué Pelouse		
162	de Framond André	Délégué Marvejols		
163	de Framond Olivier	Délégué Pontrenaud		
164	Gache Louis	Délégué Galuzières		
165	Gaillard Rémy	Délégué Grèzes		
166	Gaillardon Fernand	Conseiller Général		
167	Garnaud André	Délégué Chambon le Château		
168	Garnier Ruben	Délégué Mortier-de-Boubigny		
169	Gauvin Ernest	Délégué Molezon		
170	Gazaix Clodomir	Délégué St-Julien des Voivres		
171	Gély Léopold	Délégué St-Laurent de Murol		
172	Géminin Jean Baptiste	Délégué Rochechouart		
173	Géminalard Emile	Conseiller d'Arrondissement		
174	Goutte Jean Baptiste	Délégué Servières		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
175	Graille Louis	Délégué à Rozières		
176	Grandon Firmin	Délégué Bedouès		
177	Gras Hilarion	Délégué la Chaze		
178	Guillot Antoine	Délégué St Chely d'Apcher		
179	Guillot Jean Baptiste	Conseiller d'Arrondissement		
180	Guittard Justin	Délégué St Julian d'Arpaon		
181	Hugon Jean Pierre	Délégué St Léger du Malzieu		
182	Hugon Louis	Délégué Pontanes		
183	Ignor Joseph	Délégué Mende		
184	Imbert Auguste	Délégué la Lanourgue		
185	Imbert Joseph	Délégué Crélans		
186	Jaffuel Théophile	Conseiller d'Arrondissement		
187	Jalbert Jean Louis	Délégué St Alban		
188	Jammes Urbain	Délégué Cultunes		
189	Jourdan Antoine	Délégué Arzens de Randon		
190	Jouve Jean ^{Alban} Baptiste	Délégué Chaudesrac		
191	Jouve Jean Baptiste	Délégué Arzens de Randon		
192	Juery Antoine	Délégué Chauchailles		
193	Julien Camille	Délégué Marjols		
194	Julien Claude	Délégué Malzieu Forain		
195	Julien Julien	Délégué Gajo		
196	Jurquet Hilarion	Délégué St Germain du Teil		
197	Gafon Francois	Délégué St Germain du Teil		
198	Gafon Mazini	Délégué St Germain d'Alberta		
199	Gaget Jules	Conseiller Général		
200	Gaget Louis	Délégué Itzagnac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
201	Saget Paul	Délégué Rousset		
202	de la honde de la Borie Raoul	Conseiller Général		
203	de la honde de la Borie René	Conseiller d'Arrondissement		
204	Gamache Louis	Conseiller Général		
205	Gaporte Pierre	Délégué La Chaze		
206	Sargnier Aimé	Délégué P. Michel de Dize		
207	de Las Cases Emmanuel	Délégué Prinsuéjols		
208	de Las Cases Philippe	Conseiller Général		
209	Gasmayoux Félix	Délégué Mende		
210	Lauraire Jean Baptiste	Délégué Rieu tort		
211	Lauraire Joseph	Délégué Chastel Nouvel		
212	Lavrens Justen	Délégué le Villard		
213	Laurent Antoine	Délégué St Privat du Fau		
214	Levejac Maire	Délégué Vébron		
215	de Lignonne Bernard	Conseiller d'Arrondissement		
216	de Longevialle Louis	Conseiller Général		
217	Goubat Félix	Délégué Albaet S ^e Marie		
218	Louis Dreyfus Louis	Délégué Florac		
219	Malaval Odilon	Délégué Balsièges		
220	Malgoire Antoine	Délégué Montredat		
221	Maliges Antoine	Délégué Servière		
222	Maranda Auguste	Délégué P. Germain Salbat		
223	Marion Paul	Conseiller Général		
224	Martin Hippolyte	Délégué Roelas		
225	Manon Etienne	Délégué Le Born		
226	Mathieu Auguste	Délégué P. Four de Mercoire		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
227	Maurin Eugène	Délégué Mende		
228	Maurin François Emile	Conseiller d'arrondissement		
229	Maurin Pierre	Délégué Montbel		
230	Maurines Pierre	Délégué Lure		
231	Maury Albert	Délégué Le Manegros		
232	Welquion Casimir	Délégué Florac		
233	Wely Paul	Délégué Steienne du Valbonnez		
234	Mendras Paul	Délégué Monjols		
235	Meyran Antoine	Délégué G ^r e Eustache		
236	Meyrand Baptiste	Délégué P ^r Bonnet de Mont		
237	Michel Jean Pierre	Délégué G ^r e Julian de Cornet		
238	Michel Urbain	Délégué Hures		
239	Molherac Abel	Délégué Barre		
240	Monestier Albert	Délégué Bananac		
241	Monestier Jean	Délégué S ^r Rome de Lab		
242	Montanier Théophile	Délégué Arcomie		
243	de Moré Louis	Délégué Servette		
244	Moulin Baptiste	Délégué Les Saubies		
245	Moure Alexandre	Conseiller d'arrondissement		
246	Mourgas Albert	Délégué Espagnac		
247	Mourgas François	Délégué Chastanier		
248	Mourgas Jacques	Délégué Cermes		
249	Mourgas maire	Délégué Albarède ^{comtal}		
250	Nègre Denys	Délégué S ^r Bonnot de Chirac		
251	Nègre Pierre	Délégué Châteauneuf		
252	Niel Louis	Délégué Les Balmelles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
153	Hurit Emile	Délégué Les Gaubies		
154	Hurit Marius	Délégué St Alban		
155	Odoul Paulen	Délégué Ozon d'Apcher		
156	Osty Leopold	Délégué Plombard Poyre		
157	Oziol Albas	Délégué Sachamps		
158	Pagès Jules	Délégué Fransac de Fouques	Bertheaud Louis	Délégué empêché
159	Pagès Urbain	Délégué St Laurent de Muret		
160	Pagès Vincent	Délégué Ribennes		
161	Palmier Emilién	Délégué Chanae		
162	Palmier Louis	Délégué Les Bondons		{ Protestation rejetée par le Conseil de Préfecture
163	Pantel Pierre	Délégué Les Bondons	Pradelles Urbain (remplace délégué)	{ Protestation rejetée par le Conseil de Préfecture
164	Paradis Albert	Délégué Langogne		
165	Paulet Jean Baptiste	Délégué Altier		
166	Paulet Victor	Délégué Auroux		
167	Paulhac Léon	Délégué Malzéau Ville		
168	Pélat Maire	Délégué Grandval		
169	Pelatan Hocé	Délégué Le Compidou		
170	Pélissier Emile	Délégué Cubières		
171	Pellequer Marcellin	Délégué St André Capcize	Domergue Paul	Délégué empêché
172	Peytavin François	Délégué Allenc		{ Election du 2 ^e tour annulée par le Conseil de Préfecture. M. Peytavin élu au scrutin compté de M. Peytavin Jean 1 ^{er}
173	Peytavin Maire	Délégué Mas d'Orcière		{ Election du 2 ^e tour annulée par le Conseil de Préf. M. Peytavin proclamé élu au 1 ^{er} tour de scrutin.
174	Philip Jean Baptiste	Délégué L'Isleme du Valdowne		
175	Pic Ernest	Délégué L'Isleme Vallée Fraisse		
176	Pigère Jean	Délégué Badaroun		
177	Pin Alcide	Délégué Vialas		
178	Plan Firmin	Délégué Estet de Dize		

NOMBRES d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la com: une de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
279	Platon Charles	Conseiller Général		
280	Podeigne Joseph	Délégué Marvejols		
281	Ponsonnaille Emile	Délégué La Fay StJulien		
282	Portal Théodore	Délégué St Alban		
283	Portalier Auguste	Conseiller d'Arrondissement		
284	Portalier Jean Baptiste	Délégué Le Buisson		
285	Poudaigne Baptiste	Délégué La Bastide Meyraut		
286	Poudaigne Pierre	Délégué Pierrefiche		
287	Pouget Jules	Délégué Montjézieu		
288	Pouget Pierre Jean Justin	Délégué St Pierre des Crêtes		
289	Poujol Casimir	Conseiller d'Arrondissement		
290	Pradelles moire	Délégué St Baudile		
291	Pradelles Sylvain	Délégué St Enimie		
292	Pranlong Justin	Délégué Laval-du-Cairn		
293	Préget Jean	Délégué Estables		
294	Privat adjoint	Délégué Véron		
295	Prosper Alphonse	Délégué St Maurice de Ventadour		
296	Quintin Joseph	Délégué St Saturnin		
297	Rabanit Jean Louis	Délégué Chameracès		
298	Rabeyrolle Auguste	Délégué St Gymnophorien		
299	Ramadier Jean Baptiste	Délégué Sorènette		
300	Rambaud Joseph	Délégué St Paul-le-Froid		
301	Rampon François	Délégué Cocurès		
302	Rauzier Ruben	Délégué St Martin de Laniuscelle		
303	Reboul Jean	Délégué Altier		
304	Rémize Jean Pierre	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Plier dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
305	Reversat Amédée	Délégué St Pierre de Nogaret		
306	Reversat Emile	Délégué Cumont		{ Protestation rejetée par le Conseil de Région
307	Reversat Jean Pierre	Délégué Tau de Peyre		{ M. Reversat proclamé du au 1er tour par le Conseil de Région
308	Richard Louis	Délégué St Julien du Bourget		
309	Ricoul Pierre Jean	Délégué La Fage Montézomont		
310	Robert Fernand	Délégué La Maline	Ouai Marius	Délégué empêché
311	Robert Paulin	Délégué St Sauveur de Peyre		
312	Robert Urbain	Délégué St Chely du Carn		
313	Roche Pierre	Délégué Grandrau		
314	Rouail Auguste	Délégué Grandrau		
315	Rouail Justin Eugène	Conseiller Général		
316	Rouffiac Gabriel	Conseiller Général		
317	Roujon Jean	Délégué Maruéjols		
318	Roujon Joseph	Délégué Chirac		
319	Rouméjon Eugène	Délégué Bond de Monthiez		
320	Roussel Hippolyte	Délégué Fontans		
321	Rouvière Emile	Conseiller d'Arrondissement		
322	Rouvière Félix	Délégué Le Bleynard		
323	Rouvière Fernand	Délégué Moissac		
324	Roux Abel	Délégué Barre		
325	Roux Auguste	Conseiller Général		
326	Roux Fernand	Conseiller Général		
327	Roux Firmin	Délégué St Chely d'Apcher		
328	Roux Louis	Délégué Paulhac		
329	Rouzeire Augustin	Délégué Tau de Peyre		
330	Rozière Pierre	Délégué Le Malzieu-Ville		

NOMBRES d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits sous l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
331	Gabatier Marcellin	Délégué Le Recoux		
332	de Gaboulin Boléna	Délégué Barjac		
333	Sadoul Albert	Délégué Ptauron de Veyres		
334	Sadoul François	Conseiller d'Arrondissement		
335	Galtet Pierre	Délégué Marchastel		
336	Galtet Ibona	Délégué Ptaur de Vallongue		
337	Galvan Chophile	Délégué Albaret le Cantal		
338	Garrouy Basile	Conseiller d'Arrondissement		
339	Garrouy Joseph	Conseiller Général		
340	Second Jules	Délégué Gaubert		
341	Luguy Privat	Délégué Roalhac		
342	Serre Pierre Jean	Délégué La Tige Montivernoux		
343	Gerroul Théodore	Délégué Langogne		
344	Sinègre Lucien	Délégué Mende		
345	Sirvin Frédéric	Délégué Trausinet de Lozère		
346	Solignac Lucien	Délégué Canilhac		
347	Touchon Joseph	Délégué Chasseradis		
348	Soulpin Charles	Conseiller d'Arrondissement		
349	Soulpin Jean Baptiste	Délégué Prunières		
350	Calagrand Etienne	Délégué Cubières		
351	Calansier Charles	Conseiller Général		
352	Calansier Jules	Délégué Montrodos		
353	Calansier Paul	Délégué Marjols		
354	Cardieu Jules	Délégué Estables		
355	Cardieu Pierre	Délégué Belvezet		
356	Ceissier Clouis	Délégué Trausinet de Lozère		
357	Cerrisse François	Délégué St Symphorien		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
357	Cichet Henri	Conseiller Général		
359	Cichet Léon	Délégué Javols		
360	Cichet Fair Jean	Délégué St Denis		
361	Cieulon Jean Baptiste	Délégué Brion		
362	Crauchessec Cyprien	Délégué Gabrias		
363	Valette Jean François	Délégués Recoules d'Aubrac		
364	Valgalier Maire	Délégué Le Monastier		
365	Valmalle Florant	Délégué Le Pompidou		
366	Verdelhan Albert	Délégué St Etienne Vallée Française		
367	de Verdelhan de Molles René	Conseiller Général		
368	Vezon Isidore	Délégué St Géral d'Albuzes		
369	Viala Guillaume	Délégué St Alban		
370	Viby Joseph	Délégué Laval du Carn		
371	Violal Emile	Délégué St Géral de Ventadour		
372	Vidal Henri	Délégué St Quiriac de Clermont		
373	Vielzeuf Odilon	Délégué Vias		
374	Vœl Coligny	Délégué Cassagnas		
375	Vincens Albert	Délégué St Alban		
376	Vincens Fernand	Délégué St Chely d'Apcher		
377	Vincent Henri	Délégué Lanuéjols		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés à éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Mende , le 28 décembre 1923 .

Verenay

Elections Senatoriales de 1924

DÉPARTEMENT de la Lozère

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE

ARRONDISSEMENT d _____

Candidats :	M. Daudé	M. De Las Cases	M. Bourrillon	M. Bonnel	M.						
	1254867890	1234567890	1254867890	1234567890	20	20	20	20	20	20	20
20	1254867890	201234567890	201234567890	201234567890	1254867890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
40	1234867890	401234567890	1234867890	401234567890	40	40	40	40	40	40	40
60	1234867890	601234567890	1234867890	601234567890	60	60	60	60	60	60	60
80	1234867890	801234567890	1234867890	801234567890	80	80	80	80	80	80	80
100	1234867890	1001234567890	1234867890	1001234567890	100	100	100	100	100	100	100
120	1234867890	1201234567890	1234867890	1201234567890	120	120	120	120	120	120	120
140	1234867890	140	1234867890	140	140	140	140	140	140	140	140
160		160		160	160	160	160	160	160	160	160
180		180		180	180	180	180	180	180	180	180
200		200		200	200	200	200	200	200	200	200
220		220		220	220	220	220	220	220	220	220
240		240		240	240	240	240	240	240	240	240
260		260		260	260	260	260	260	260	260	260
280		280		280	280	280	280	280	280	280	280
300		300		300	300	300	300	300	300	300	300

Coûts

126

124

59

49

Candidats :	M. Liger	M. Desyfus	M. J. Delaunay	M. P. Delaunay	M.						
1	1	1	20	20	20	20	20	20	20	20	20
20		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60		60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80		80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120		120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140		140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160		160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180		180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220		220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240		240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260		260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280		280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300		300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

J. Jaffrelot

Mario

et Bergougniat

P. R. Panjwani

6/

Elections Sénatoriales de 1924.

DÉPARTEMENT de la Loire

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE

ARRONDISSEMENT d'

Candidat : M. Daudé	M. De Las Cases	M. Bourillon	M. Bonnel	M. Parain	M. Caillany	M. Platon	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidat : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

~~XX~~
R.O.

C. 56-2

du 6 Janvier

1924

Département de la Lozère

M

, élu.

Monsieur le Président

Le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

EDITION SENATORIALE